



MUNICIPALITÉ DE FRELIHSBURG



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 168-12-2024 AUTORISANT LE REMPLACEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE COWANSVILLE

Veillez prendre avis que le 13 janvier 2025 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 168-12-2024.

Le règlement N° 168-12-2024 a pour objet d'autoriser la signature d'une entente portant sur la modification de l'entente existante et de désigner les signataires.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIHSBURG, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier